

DIRECTIVE D' OPÉRATIONS SÉCURITAIRES

Titre: Feu de cheminée	D.O.S. 4
But: Sécurité sur les toits	
Personne visées:Tous les pompiers	
En vigueur le: 20-03-2008	Mise à jour: 06-11-2012
Pour chaque feu de cheminée une échelle de toit devra être installé selon les règles.	
Crochets ouvert face vers le bas.	
2. Pas plus de deux pompiers et un officier seront sur l'échelle en même temps.	
3. Apria obligatoire pour tous les intervenants sur le toit.	
4. L'officier ou un pompier devra avoir une radio sur la fréquence d'opération #3.	
Carol Dugas Directeur	